

**Relevé de conclusions du
CONSEIL D'ECOLE**
Du vendredi 4 juin

Membres présents			
Nom Prénom	Classe	Fonction	Emargement
Mme Peirello	PS	Enseignante	Présente
Mme Fayette	PS	Enseignante	Présente
Mme Stievenart	PS	Enseignante	Présente
Mme Gaulon	MS/GS	Enseignante	Présente
Mme Dumart	MS/GS	Enseignante	Excusée
Mme Fuentes	MS	Enseignante	Présente
Mme Volle	MS/GS	Enseignante	Excusée
Mme Prunck		ATSEM	Présente
Mme Rioult		Parent d'élève Titulaire	
Mme Solda		Parent d'élève Titulaire	
Mme Matheron		Parent d'élève Titulaire	Démission
Mme Mas		Parent d'élève Titulaire	
		Parent d'élève Titulaire	
Mme Jourdan		Parent d'élève Suppléant	
Mme Barzaianu		Parent d'élève Suppléant	
Mme Angelini		Parent d'élève Suppléant	Présente
Mme Saille		Parent d'élève Suppléant	Présente
Mme Beelaard		Parent d'élève Suppléant	présente
Mme Charlaix		Parent d'élève Suppléant	Présente
Mme Grubert		Directrice centre social	Présente
M. Rosier		Service scolaire	
M. Audan		Le Maire ou son représentant	
Mme Lauvergnat		Adjointe aux écoles	Présente
M. Nevière		DDEN	Présent
M. Sireix		IEN	
M. Vincent		DGS	

<i>Présentation et règle de fonctionnement</i>	<p>Présentation de Mme Thurin, Conseillère pédagogique, représentante de l'Inspecteur de la circonscription de Manosque.</p> <p>Règle de fonctionnement technique de la visioconférence et des prises de parole.</p> <p>Présentation de l'équipe enseignante. Mme Stievenart, maîtresse de la classe de Petite Section assure la direction en l'absence de Mme Volle.</p>
<i>Ordre du jour</i>	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité - fonctionnement des remplacements - bilan des actions pédagogiques - communication école famille - effectifs - projets et actions à venir <p>Les déléguées des parents d'élèves nous ont demandé de rajouter certains points à l'ordre du jour. La communication école famille et les remplacements font partie de l'ordre du jour.</p> <p>Rappel : lors d'un conseil d'école il ne doit pas y avoir évocation de cas particulier. Ceci est du ressort des parents et des enseignants.</p>
➤ Sécurité	<p>Les exercices de sécurité effectués sont :</p> <p>Exercices incendie le 12 octobre et le 3 juin. Exercice de mise en sécurité le 4 juin. Tout s'est bien déroulé.</p>

	<p>Dès le retour de Mme Volle un exercice avec fuite sera programmé.</p> <p>Plan vigipirate : il a été demandé à la police municipale de veiller à ce que personne ne se gare devant les grilles. Nous rappelons qu'il est interdit de se garer à cet endroit même pour déposer un enfant. Il en est de même pour les places pour les personnes handicapées (plusieurs parents et enfants sont porteurs de handicap dans cette école).</p> <p>Protocole sanitaire : dernière mise à jour le 28 mai (et deux nouvelles mises à jour depuis ce conseil).</p> <p>Ce protocole sanitaire s'impose à nous et nous devons le mettre en place à chaque mise à jour dans les plus brefs délais</p> <p>Dans ce contexte Le 3 mai la classe ouverte a été arrêtée afin de limiter au maximum le brassage comme l'indiquait le protocole. Une communication a été faite aux parents concernés.</p> <p>Adaptation à l'école des futurs petites sections : annulée car les conditions ne permettent pas de faire découvrir la vie de la classe telle qu'elle est réellement (et conditions difficilement applicables).</p> <p>Spectacle de fin d'année et fête : l'incertitude tout au long de l'année et la mise en œuvre avec les conditions imposées font que cela ne pourra pas être un spectacle tel que nous le concevons. Pour cette raison il est annulé.</p> <p>Les déléguées des parents d'élèves demandent une communication sur les mises à jour du protocole. Il est difficile de tout lister régulièrement mais il est vrai que nous aurions pu donner plus d'informations à ce sujet.</p> <p>L'ensemble des mises à jour est disponible sur le site du gouvernement (FAQ Covid 19)</p> <p>Nous ferons passer un petit texte synthétique.</p> <p>► <i>La demande des parents délégués concerne essentiellement « Que faire si mon enfant est malade ? ».</i> => Le texte rappellera la conduite à tenir.</p> <p>Lien pour le site du gouvernement concernant les questions sur Le COVID 19 à l'école :</p> <p>https://www.education.gouv.fr/covid-19-questions-reponses</p>
➤ Fonctionnement des remplacements	<p>Mme Thurin a expliqué qu'une vingtaine de professeurs assurent les remplacements. Un certain nombre sont en arrêt à cause du COVID et il a plus d'absents que de capacité de remplacement cette année et ce, malgré l'accueil d'enseignants vacataires. L'inspection gère en priorité les remplacements longs et les remplacements sur les toutes petites écoles. Les classes élémentaires sont prioritaires devant les classes de maternelle. Dans le contexte actuel il est difficile de remplacer toutes les absences. Le protocole impose de ne pas accueillir les enfants d'un enseignant absent dans une autre classe. Jusqu'aux nouvelles instructions, seuls les enfants dont les deux parents ont une profession prioritaire seront accueillis en cas d'absence non remplacée.</p> <p>► <i>Les parents d'élèves soulignent que l'école maternelle de Gréoux avait été placée parmi les écoles prioritaires pour les remplacements.</i> => C'est le cas mais selon les obligations ce n'est pas toujours évident.</p>
➤ Bilan des actions pédagogiques et vie de l'école	<p>Ouverture de la classe ouverte à 3 classes (MS et GS) à la demande de Mr l'Inspecteur suite à l'inspection de Mme Gaulon.</p> <p>Suite à la mise à jour du protocole sanitaire (3mai 2021), l'inspection nous a demandé de suspendre ce choix pédagogique pour éviter le brassage des élèves.</p> <p>Cette classe ouverte permet beaucoup de flexibilité et d'adaptation que ce soit pour les élèves ou pour les enseignants. Pour les élèves cela permet d'avoir accès à plus de matériel (mutualisation des coins jeux), et plus d'ateliers.</p> <p>La flexibilité permet une meilleure attention des enseignants sur les élèves. Cette flexibilité est un moyen de s'adapter à chaque situation, d'avoir plus de temps d'observation et permet plus d'adaptation pour les enfants.</p> <p>La préparation d'un atelier sur lequel l'enseignant va faire passer plusieurs groupes sur plusieurs jours est plus pointue. Il y a un recadrage plus efficace.</p> <p>Ce fonctionnement est un moyen de s'adapter aux élèves et de croiser les regards d'enseignants.</p> <p>Des décloisonnements (arts, jeux collectifs, sciences, espaces et formes, puzzles, construction,</p>

langage, jeux de cartes, informatique, jardinage) de 13h30 à 14h15 sont mis en place avec les maîtresses de PS et une ATSEM.

A noter : tous les après-midis, une seule ATSEM pour 3 classes (62 élèves). Très compliqué !

- ➡ Les parents d'élèves ont formulé la demande suivante : si la classe ouverte est reconduite l'année prochaine, il serait bien d'avoir une maîtresse référente par enfant.
- ➡ Les parents d'élèves ont fait remonté la crainte des parents face à l'entrée au CP de leur enfant après avoir fréquenté une classe ouverte car les enfants se déplacent beaucoup contrairement au CP où ils seront assis toute la journée.

=> Concernant la classe ouverte à la rentrée, l'équipe enseignante ne peut pas encore se prononcer. Dès le retour de Mme Volle les répartitions des classes seront faites en équipe et une décision sera prise mais tout dépendra du protocole sanitaire à la rentrée. L'équipe enseignante désignera une maîtresse référente pour chaque enfant.

Il est rappelé que chaque changement de classe demande une adaptation à l'enfant, chaque enseignant ayant son propre fonctionnement. Qu'il y ait eu une classe ouverte ou pas, le passage au CP est un grand changement. Dans certains fonctionnements de classe et dès la petite section, les enfants peuvent être amenés à se déplacer et à être autonome dans la gestion de leurs ateliers.

Les enseignantes des classes concernées soulignent que l'objectif est que leurs élèves aillent jusqu'au bout de leur tâche. L'autonomie n'enlève rien à l'exigence des enseignantes. Un autre but de la classe ouverte est d'avoir des espaces bien définis (pôle mathématiques, pôle lecture, pôle graphisme) avec une maîtresse qui travaillera plus spécifiquement ce domaine.

Les enseignantes soulignent que même les élèves les plus fragiles ont progressé.

- ➡ Les parents délégués reviennent sur la rentrée au CP et demandent si l'équipe enseignante a eu un retour des enseignantes de CP.

=> Les deux enseignantes de CP ont été agréablement surprises l'année précédente concernant l'autonomie des élèves. Concernant les compétences attendues en fin de Grande Section il n'y a pas eu de problèmes.

Mme Thurin précise qu'il a souvent une confusion chez les parents d'élèves sur la notion d'autonomie. L'autonomie ne doit pas être assimilée à une totale liberté. Elle voit fonctionner des classes ouvertes et précise que même si l'élève fait des choix d'ateliers, les compétences travaillées sont les mêmes que dans un fonctionnement classique. Quelle que soit la mise en œuvre, un enseignant doit travailler les compétences qui sont au programme. Les enseignants, par leurs observations, analysent l'évolution de l'élève, ses acquisitions et mettent en œuvre ce qui est nécessaire pour atteindre la compétence visée. Que ce soit dans une classe ouverte, dans une classe multinationale ou autre, l'enfant s'inscrit dans sa tâche.

Pour répondre à l'inquiétude des parents concernant la future intégration de la classe de CP, Mme Thurin souligne que la liaison entre la GS et le CP doit être pensée et préparée en maternelle mais également en élémentaire. Elle précise qu'un élève de CP ne reste pas assis derrière un bureau 6 h par jour .

Les autres actions :

Médiathèque, les accueils continuent par groupe de 20 élèves environ.

Automne : semaine du goût spécial Sorciers et sorcières

Activités autour du thème, cuisine, exposition des œuvres autour de l'école

Décembre :

- Spectacle de marionnettes à fils « Tim et le secret de Noël » de grande qualité
- Journée de l'élégance le 18, avec tenue de rigueur, visite du père Noël, et projection sur écran géant dans la salle de motricité d'un court métrage sur le thème de Noël.
- Mois du partage : productions pour les pompiers (sapin de Noël en mains d'enfants), fresque pour l'hôpital (« merci » et coeurs découpés et dessinés par les enfants), dessins pour les résidents de la maison de retraite de Gréoux avec collecte de lots pour leur lotto.

Festival du livre en partenariat avec « lire et faire lire » programme soutenu par l'éducation nationale. Du 18 au 22 janvier
bien suivi par les familles

Semaine des rois et des reines : ateliers sur le thème, goûter costumé en clôture.

	<p>Spectacle « Ting cha » présentés par les voix nomades le lundi 1^{er} février 2021</p> <p>Journée pyjama pour la chandeleur avec petit déjeuner à l'école.</p> <p>Fête des 100 jours pour les MS/GS</p> <p>Deux matinées de handball avec des stagiaires préparant le BE</p> <p>Matinée sport pour tous au parc Morellon (une classe de Petite section n'y a pas participé car déjà en randonnée).</p> <p>Cycle de randonnées : toujours en cours pour le PS.</p>
➤ <i>Bilan Coopérative</i>	<p>Vente de tabliers : + 135 e Photos de classe : +764 e Festival du livre : dotation de 115 e en livres pour l'école Spectacle TingSha : -700^e Journée pyjama : -83^e Pâques : - 133^e</p> <p>Les actions traditionnelles payées avec la coopérative ont été pour la plupart gelées mais tout reprendra dès que le protocole sanitaire le permettra.</p> <p>A venir : Compagnie ITEM (spectacle de danse) et Loly Circus (école de cirque à l'école)</p> <ul style="list-style-type: none"> ► <i>Les Parents délégués font remonter que la gestion des photos a été chaotique. Des élèves ont été oubliés et les recommande ont posé problème. Idem pour la vente de torchons car les livraisons ont été décalées.</i> <p>Les enseignantes rappellent que tout ceci est fait bénévolement dans le but de rapporter des fonds pour la coopérative scolaire mais que cela n'a aucun intérêt pédagogique. Mme Stievenart précise que le chaos des oubliés de photos concerne une fratrie dans sa classe pour qui le portrait commun a été oublié mais que la maman qui en avait été informée n'y voyait pas un problème. Le photographe est revenu prendre cette fratrie en photo ainsi que tous les absents ce jour là et les nouveaux élèves. Mme Thurin souligne que l'équipe enseignante n'est pas tenue de faire tout cela et que cela ne doit pas devenir une charge. Ces actions peuvent d'ailleurs tout à fait être gérées par les parents d'élèves et ne doit en aucun cas être un sujet de discorde.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► <i>Les parents délégués rapportent que c'est la vente des photos qui a été problématique.</i> <p>L'équipe enseignante accepte tout à fait de déléguer ces actions aux parents d'élèves. Mme Thurin précise qu'en aucun cas les parents ne pourront être prescripteurs.</p>
➤ <i>Communication école famille</i>	<p>Suite au courrier envoyé à l'inspection par les déléguées de parents pour se plaindre des problèmes de communication, Mr l'Inspecteur vous a fait parvenir tout ce que nous mettions en œuvre pour favoriser une bonne communication.</p> <p>Extrait du courrier de réponse relayé par Mr l'Inspecteur :</p> <p><i>Pour pallier à ces changements, nous avons mis en place plusieurs choses :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>- Chaque enseignant a fait une réunion de rentrée dans laquelle il a été question du protocole sanitaire. Pour la classe ouverte, une deuxième réunion a été proposée à la demande d'une déléguée des parents d'élèves n'ayant pu assister à la première réunion.</i> <i>- Dès le mois de septembre, le blog de l'école a été actif pour chaque classe avec mise en place d'une messagerie personnelle entre chaque parent et enseignant de la classe de son enfant. Des publications régulières sont faites pour chaque classe avec des photos, des textes et des vidéos des activités de la classe. Les informations importantes y sont</i>

	<p><i>également communiquées.</i></p> <p><i>L'application ayant dysfonctionné pour une classe, l'enseignante a communiqué par SMS avec les parents pour les informations urgentes et pour le confinement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Une messagerie WhatsApp a été mise en place pour les parents non francophones.</i> - <i>Chaque portail d'accès à l'école possède un panneau d'affichage.</i> - <i>Tous les matins les ATSEM des classes des petits et les enseignantes des classes supérieures accueillent les enfants et font le lien avec les parents. Toutes les enseignantes le font sur le temps méridien et le soir.</i> - <i>Proposition de rendez-vous individuels dès que nécessaire. Toutes les demandes ont toujours été accordées.</i> - <i>Entretien individuel volontaire pour chaque famille dans chaque classe afin de faire un point en cours d'année.</i> - <i>Les enseignantes des classes ouvertes ont réalisé un film sur une journée type et l'ont diffusé aux parents via le blog.</i> - <i>Communication par téléphone et par SMS lors de l'annonce de la semaine de fermeture de l'école, pour informer les parents sur l'accès prioritaire. »</i> <p>L'équipe enseignante rappelle que les rendez vous sauf urgence extrême doivent être anticipés et auront toujours lieu.</p> <p>Il est rappelé que Le 25 septembre il a été communiqué à l'ensemble des parents la nécessité de respecter les règles du savoir vivre ensemble pour que l'école reste un lieu où tout le monde prend plaisir à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► <i>Les parents délégués font remonter que le blog fonctionne mal depuis le début de l'année et que cela crée des soucis au niveau des familles. Ils rappellent que lors du premier conseil il avait été évoqué d'envoyer des mails aux familles via le portail de la mairie.</i> <p>=> l'équipe enseignante rappelle qu'elle ne peut agir sur les incidents techniques puisqu'elles utilisent une application gratuite. Plusieurs réseaux de communication ont été essayés ces dernières années (cahiers de liaison, mots imprimés nominatifs dans les casiers, blog) et qu'il y a toujours un point négatif mais qu'elle essaie de faire au mieux. Doubler l'envoie des mails via la mairie ne semble pas une solution si ce sont l'équipement informatique des familles ainsi que la connexion qui font défaut.</p> <p>Mme Thulin évoque les problèmes de communication au sein des délégués des parents d'élèves. Un courrier des délégués des parents d'élèves a effectivement été envoyé pour dénoncer la mauvaise communication entre parents et enseignants. L'inspection a également reçu un courrier de parents qui décrit le contraire du premier. Visiblement il y a dissonance entre les parents et les déléguées de parents. Mme Thulin rappelle l'importance de mettre cela à plat entre parents car cela a trop d'impact sur l'école. Mme Thulin rappelle le rôle des déléguées de parents d'élèves et la nécessité de représenter l'ensemble des parents objectivement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► <i>Une déléguée des parents d'élèves précise que toutes les déléguées n'étaient pas d'accord concernant l'envoi de ce courrier.</i> <p>Mme Thulin propose un rendez vous avec les enseignantes et les déléguées de parents d'élèves afin d'évoquer plus précisément tout ceci hors conseil d'école. Les dates du Lundi 14 à 17h ou Mardi 15 à 17h sont proposées. Les enseignantes se rendront disponibles quelle que soit la date choisie par les parents d'élèves.</p> <p>Mme Lauvergnat précise que les enseignantes ont le soutien de la mairie.</p>
➤ <i>Effectifs</i>	<p>Effectifs 2020-21 : 99 élèves (38 PS, 31 MS, 30 GS) Effectifs prévisionnels 2021-22 : 98 élèves (27 PS, 39 MS, 32 GS)</p> <p>Les effectifs sont stables.</p>

	<p>A ce jour les inscriptions ne sont pas finalisées. L'équipe enseignante attend le retour de Mme Volle pour faire les répartitions.</p> <p>➡ <i>Les déléguées de parents posent la question de la fermeture de classe.</i> => Cette année l'école de Gréoux n'est pas concernée par une fermeture de classe.</p>
➤ Actions à venir	<p>Poursuite des Randonnées / découverte de la nature et de l'environnement proche pour les classes de Petites sections.</p> <p>Spectacle de danse : compagnie ITEM</p> <p>Semaine du Cirque : « loly Circus » du lundi 14 juin au vendredi 18 juin.</p> <p>Sortie randonnée pique nique le 21 juin (ou 24 si conditions météo mauvaises) pour toute l'école.</p> <p>Journée plage le 2 juillet (dress-code paréo tongs et petites piscines dans la cour).</p> <p>➡ <i>Les déléguées des parents demandent pourquoi les parents ne sont plus sollicités pour accompagner les sorties car certains sont frustrés avec une école déjà fermée à cause du protocole.</i> => L'équipe enseignante précise que ce n'est pas le cas. Les parents sont toujours sollicités. Mme Stievenart précise que pour sa classe lors de la randonnée qui s'est déroulée le matin même elle n'avait pas demandé d'accompagnement car les enfants ont énormément gagné en autonomie lors des déplacements et que l'encadrement par les adultes était suffisant. L'accompagnement par les parents n'est pas une obligation. Toutefois les parents qui en font la demande sont sollicités pour accompagner si besoin.</p>
Divers :	<p>L'équipe enseignante tient à remercier Mathieu Delevallée, employé municipal pour les établissements, les tableaux et autres fabrications réalisés en matériel de récupération sur mesure à la demande des enseignantes. Cela permet d'avoir du matériel parfaitement adapté aux besoins et de faire dénormes économies sur le budget investissement.</p> <p>Les Travaux de la cantine commenceront mi juin : les enfants mangeront dans la salle de motricité. Il est demandé aux parents d'être vigilants sur la commande des repas. Les repas étant préparés la veille, aucun enfant ne sera accepté si il n'est pas inscrit.</p> <p>Les façades de l'école seront aussi restaurées. Les travaux commenceront avant les vacances scolaires.</p> <p>Concernant les Points demandés par les parents d'élèves lors de la préparation de ce conseil d'école, ils souhaitaient connaître les actions entreprises par l'équipe pédagogique pour accueillir les enfants porteurs de handicap ou en difficultés d'apprentissage et plus particulièrement dans le contexte de la classe ouverte.</p> <p>Concernant les Elèves à besoin éducatif particuliers : Le Gevasco est un document établi en équipe éducative et ce document est le cadre de travail. Les différents professionnels se réunissent et établissent ensemble les besoins (adaptations, priorités, accompagnement humain, temps de scolarisation etc...). Ce document est validé par l'enseignante référente et la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).</p> <p>Concernant les autres élèves : Que ce soit en classe ouverte ou non, l'enseignant est le professionnel qui va évaluer et apprécier les besoins de chaque élève. Il s'en suit une différenciation si besoin avec le concours du RASED (enseignante spécialisée et psychologue scolaire) ou non. Chaque enfant est un cas particulier. Encore une fois dans le cas de la classe ouverte, les regards croisés des différentes enseignantes sont un avantage.</p> <p>L'équipe enseignante précise qu'en conseil d'école les cas particuliers ne doivent pas être évoqués et qu'il est donc difficile de préciser plus les aménagements.</p> <p>➡ <i>Les parents délégués précisent qu'il est important d'évoquer ceci en conseil d'école car de plus en plus d'enfants sont concernés.</i> ➡ <i>Ils souhaitent mettre l'école en contact avec une association qui œuvre pour prévenir et accompagner les troubles du langage et les Dyslexies. Cette association peut intervenir dans l'école et proposer des formations.</i></p>

=> l'équipe enseignante est ouverte pour recevoir les aides proposées.

Le RASED étant absent nous rajoutons à ce compte rendu le bilan qui a été envoyé :

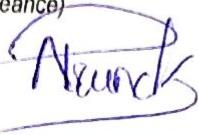
A ce jour, 247 demandes sont remontées au RASED du plateau.

Sur l'école de Gréoux maternelle, 10 enfants ont bénéficié de l'intervention du RASED.
Les membres du RASED remercient la mairie pour la reconduction du budget alloué au fonctionnement.

Mme Stievenart (directrice adjointe)



Mme Prunck (secrétaire de séance)



IEN